

CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 10, MARS 2016

LÉGISLATURE 2013-2016



DANS CE NUMÉRO

- 3 Edito
- 6 Réception du Président du Grand Conseil
- 7 Nouveaux bourgeois
- 8 Plan de scolarité 2016 - 2017
- 9 Comptes 2015 et budget 2016



Assemblée primaire bourgeoise 2016

RENDEZ-VOUS LE 21 MARS

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée,
à la salle polyvalente de Chalais, le

lundi 21 mars 2016 à 20 h 00

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 23 mars 2015
2. Comptes de l'exercice 2015
 - ◀ Présentation
 - ◀ Rapport du réviseur qualifié
 - ◀ Approbation
3. Budget 2016 et financier pluriannuel
 - ◀ Présentation
 - ◀ Approbation
4. Agrégations bourgeoises
5. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

A l'issue de l'assemblée, une raclette sera servie à tous les participants

SORTIE DES BOURGEOIS-ES

La traditionnelle sortie bien-nale des bourgeois-es aura lieu,

**dimanche 2 octobre 2016
au Crêt-du-Midi**

Tous-tes les bourgeois(es) sont invités d'ores et déjà, à réserver cette date.

Le programme détaillé leur sera communiqué en temps opportun.

Le Conseil bourgeois et la Commission bourgeoise.

**SONT CONVOQUÉS À CETTE ASSEMBLÉE
UNIQUEMENT LES BOURGEOIS ET BOURGEOISES**

LE BOUT DU TUNNEL...

L'autorisation de la résidence touristique de Vercorin est entrée en force et je remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont porté ce dossier à ce stade, en particulier, MM. Philippe Lathion et Dany Perruchoud.

On serait tenté de sauter de joie et de se dire qu'enfin, on est sorti du tunnel et que l'avenir de Vercorin est assuré. Ce serait faire abstraction que, comme pour le Gothard, il y a un deuxième tube qu'il faut encore creuser. Après tant d'effort, le constat est rude, mais bien réel.

La résidence touristique est une chance incroyable pour notre village de Vercorin. Rendez-vous compte, ses 450 lits chauds managés par la société InterHome, acteur incontournable de la location dans plus de 30 pays, vont nous assurer une fréquentation inconnue jusqu'à ce jour. La société de la télécabine, les commerçants et autres acteurs touristiques de Vercorin vont tous bénéficier de cette nouvelle manne. Il en va de même pour notre commune qui en retirera des retombées indirectes indéniables.

Il faut cependant être clair, ces 450 lits chauds sont aussi un formidable défi pour tous les partenaires touristiques. Nos installations de remontées mécaniques ne sont pas «up to date», loin s'en faut et nos propositions estivales méritent d'être étoffées. De même, notre offre gastronomique va devoir s'adapter à une clientèle plus nombreuse, plus diversifiée et certainement plus exigeante.

En comparaison internationale, notre pays est très cher, nos infrastructures sont moins performantes, notre patrimoine est moins bien entretenu et notre accueil est, à quelques exceptions près, vraiment perfectible. Notre seule chance d'attirer les touristes, de les fidéliser, est de nous démarquer de ces offres hautement concurrentielles. Vercorin, avec son authenticité et son caractère familial a des atouts à jouer. Je suis persuadé qu'il existe une clientèle qui privilégiera une destination plus cosy, avec une ambiance feutrée et des infrastructures «vintage». En revanche, cette clientèle ne transigera pas sur la qualité des prestations que nous allons lui offrir et souhaitera le meilleur pour son séjour.

Le remplacement et l'amélioration de nos infrastructures nécessitera des moyens financiers conséquents et, pour l'heure, l'argent fait cruellement défaut. La réforme de la taxe de séjour pourrait apporter une partie des moyens nécessaires. Encore faudra-t-il convaincre les contributeurs du bien-fondé de cette nouvelle taxe et de son affectation. De toutes les façons, cette

taxe, à elle seule, ne suffira pas à nous octroyer les moyens suffisants.

En revanche, nous pouvons agir, à peu de frais, sur la qualité de nos prestations et notre accueil. Recevoir nos clients avec le sourire, les aider à charger leurs skis dans la cabine, leur dire bonjour, les informer de manière pertinente et précise, leur donner l'impression d'être attendu au restaurant et j'en passe, ne coûtent à peu près rien et laissent un souvenir impérissable. De tous nos voyages, nous retenons évidemment les infrastructures qui nous ont impressionnés, les paysages qui nous ont fait rêver, mais ensuite, ce que nous aimons surtout raconter, ce sont les histoires que nous avons vécues avec les gens qui nous ont accueillis avec un geste particulier, avec une attention surprenante, avec une amabilité peu commune. Ce sont ces petits faits-là qui ne coûtent rien et qui lorsqu'ils sont propagés par l'ensemble des acteurs touristiques, font la richesse d'une destination et stimulent le bouche à oreille, principal vecteur de la fidélisation.

Acteurs touristiques de Vercorin, il est temps aujourd'hui de chasser les vieux démons, «jalousie», «critique», etc. et de mettre en commun nos ressources, dans l'intérêt de notre destination. Nos hôtes sont sensibles à la qualité de notre accueil et c'est le maillon le plus faible de la chaîne qui va déterminer la qualité de l'ensemble. Il est donc impératif que tous les prestataires travaillent avec le même souci de qualité et s'entraident pour augmenter le niveau.

Eh non, malgré la résidence touristique, nous ne sommes pas encore au bout du tunnel ! Il nous reste le deuxième tube à percer et nous manquons de moyens, tant financiers que structurels. Je suis cependant persuadé que nous pouvons y arriver, à condition d'y croire et de concentrer toutes nos énergies dans la même direction, au service de la même cause, l'amélioration de la qualité de nos prestations. Il restera ensuite à régler l'aspect financier. C'est là le défi de la Commune et de ses autorités.



Alain Perruchoud

Procès-verbal

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 23 MARS 2015

M. Alain PERRUCHOUD, Président, souhaite la plus cordiale bienvenue aux 43 participant-e-s.

La convocation a été portée à la connaissance des Bourgeoises et Bourgeois dès le 2 mars 2015, par l'intermédiaire du pilier public; elle a été relayée ensuite par le Bulletin Officiel et le CHALAIS-Infos N° 7 du mois de mars 2015.

Il salue Mme Anne-Laure REY, déléguée de la fiduciaire FIDAG SA, organe de contrôle des comptes bourgeoisiaux, dont la présence est obligatoire selon les dispositions légales.

Avant de donner lecture de l'ordre du jour de cette séance, le Président propose MM. Patrick ZUMOFEN et Dominique PERRUCHOUD en qualité de scrutateurs officiels pour cette Assemblée primaire.

Cette proposition est acceptée sans discussion, par les intéressés et les participants à cette assemblée.

1. Approbation du protocole de l'Assemblée bourgeoisiale du 24 mars 2014
2. Comptes de l'exercice 2014
 - Présentation
 - Rapport du réviseur qualifié
 - Approbation
3. Budget 2015 et plan financier pluriannuel
 - Présentation
 - Approbation
4. Agrégations bourgeoisiales
5. Divers

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 24 MARS 2014

Le protocole est approuvé sans aucune remarque.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2014

Avant de passer à la présentation chiffrée des comptes 2014, le Président rapporte sur les événements de l'année écoulée. Peu de faits sont venus troubler ce long fleuve tranquille qu'est la bourgeoisie. Le Président relève tout de même les locations (DSDP) de tous les terrains au lieu-dit «Les Clous» à

Réchy (les entreprises SALAMIN & CIE SA et SIGGEN & FURRER SA pour les derniers contrats), le nettoyage des alpages de Sigeroulaz et Lardebran par les ânes de M. Pascal MICHELOUD et la sortie des Bourgeois-es en septembre 2014.

Il signale que le Conseil bourgeoisial a revu le tarif des locations qui passe à Fr. 3,- le m² pour les Bourgeois-es et à Fr. 5,- le m² pour les autres intéressés.

Il ne reste plus qu'une surface disponible d'env. 5000 m² aux Zittes/Chalais.

Finalement, il adresse ses sincères remerciements aux concierges, à tous les collaborateurs, aux membres de la commission bourgeoisiale, qui fonctionne également pour l'audition des candidats à la naturalisation suisse et à l'octroi du droit de cité communal, et au Conseil bourgeoisial pour leur active participation.

M. Alain PERRUCHOUD présente ensuite les résultats globaux de l'exercice écoulé, soit les chiffres principaux, selon le tableau résumé ci-après.

Il passe en revue toutes les rubriques en précisant et expliquant les écarts notoires.

Il relève tout spécialement les infiltrations d'eau à la Maison bourgeoisiale de Vercorin, le remplacement des matelas et du réfrigérateur à la colonie de Sigeroulaz, les impôts sur les gains immobiliers sur la vente du terrain à M. Eric MARTIN ainsi que la fixation d'une location forfaitaire annuelle de Fr. 25'000,- pour les bâtiments de Sigeroulaz et l'abandon de créance de Fr. 15'339,- accordé à la Télécabine pour des locations antérieures basées sur le chiffre d'affaires des locations.

Mme Anne-Laure REY (FIDAG SA), agissant comme réviseur qualifié, donne une lecture résumée de son rapport qui pré-avise favorablement l'approbation des comptes 2014.

M. Jean-Yves PERRUCHOUD signale une différence entre les comptes publiés et les documents mis à disposition durant le temps de dépôt des comptes.

Fonctionnement	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011
Recettes	144'010,15	625'138,40	146'944,45	147'464,40
Dépenses	79'424,98	66'198,03	76'403,55	72'420,00
Marge d'autofinancement	64'585,17	558'940,37	70'540,90	75'044,40
Amortissements comptables	70'100,-	170'100,00	66'500,00	75'500,00
Perte (-) / Bénéfice net (+)	-5'514,83	388'840,37	4'040,90	- 455,60
Fortune nette	735'498,69	741'013,52	352'173,15	348'132,25

Mme Anne-Laure REY confirme qu'il y a uniquement une différence de présentation, sans aucune influence sur le résultat final. En effet, pour la rubrique «Location des bâtiments de Sigeroulaz», une version montre le résultat net (Fr. 9'660,95), tandis que l'autre indique deux écritures, soit la location brute = Fr. 25'000,- moins l'abandon de créance. Dans son rapport, la fiduciaire n'a pas relevé spécialement ce fait puisque le Président a apporté les explications, sur cet abandon de créance. Cette explication figure également dans les commentaires publiés dans le CHALAIS-Infos.

Au vote, l'Assemblée approuve les comptes 2014 à la majorité, deux abstentions déclarées et aucune opposition.

3. BUDGET 2015 ET PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

Le budget de fonctionnement est très proche de celui de l'année dernière.

Les frais de réception sont réduits (sortie des Bourgeois chaque 2 ans) et le montant de l'agrégation des nouveaux bourgeois sera de Fr. 1'700,- (au lieu de Fr. 3'400,-, mentionné par erreur). Le poste «Charges maison bourgeoise de Chalais» prévoit divers travaux d'entretien au carnotzet pour régler des problèmes d'infiltration d'eau.

Cet exercice devrait boucler avec une marge d'autofinancement de Fr. 92'900,- et un bénéfice d'env. Fr. 22'800,-.

Un montant de Fr. 50'000,- est prévu au chapitre des investissements 2015, pour la réfection des façades et du balcon de la maison bourgeoise de Chalais.

Le plan financier pluriannuel 2016-2019 n'enregistre aucun élément particulier ni dans le fonctionnement, ni dans les investissements.

En 2019, la fortune de la Bourgeoisie devrait atteindre env. Fr. 782'000,-.

M. Marco CHRISTEN demande à qui appartient le sous-sol d'un terrain mis à disposition dans le cadre d'un contrat de droit de superficie distinct et permanent (DSDP). Il avait interpellé le Président pour un cas d'exploitation du tout-venant et de remplacement par des déchets de chantier.

Il trouve anormal de n'avoir jamais reçu de réponse.

Le Président signale qu'il avait délégué cette tâche et que l'entreprise a dû arrêter ses travaux et se mettre en conformité; cette affaire n'a pas eu d'autre suite.

M. Jean-Yves PERRUCHOUD revient sur une approche économique du prêt à la Commune de Chalais et estime que des intérêts devraient être demandés.

Le Président répond que le prêt avait été conclu par ses prédécesseurs, avant son arrivée au Conseil bourgeois; de ce fait, ce contrat n'a jamais été réexaminé, ni remis en discussion.

Au vote, l'Assemblée approuve le budget 2015 à la majorité et une abstention déclarée.

4. AGRÉGATIONS BOURGEOISIALES

Cette année, M. Marc-Antoine ZUFFEREY et sa fille Maéva sollicitent l'agrégation bourgeoise.

Le directeur de «La Siervoise» s'implique activement dans la vie communautaire de notre commune et il n'est plus nécessaire de le présenter spécialement.

L'Assemblée bourgeoise du 22 juin 1993 avait accepté Mme et M. Jacqueline & Philippe STÄHLIN.

Par la suite, les démarches n'avaient pas été poursuivies jusqu'à l'inscription définitive. Aussi, du fait du changement de procédure légale en début 2008, il s'agit aujourd'hui uniquement de confirmer cette décision antérieure.

Ces personnes sont acceptées à l'unanimité, par acclamation.

Le Président leur souhaite la plus cordiale des bienvenues et se réjouit de les revoir, au moins à l'occasion des prochaines assemblées bourgeoises.

5. DIVERS

Personne ne souhaite s'exprimer et M. Alain PERRUCHOUD clôt officiellement l'Assemblée à 20 h 35.

Il invite les participant-e-s à apprécier la traditionnelle raclette.

Réception du Président du Grand Conseil

LE GRATIN POLITIQUE VALAISAN À CHALAIS EN 2016

Notre commune est sur le point de vivre un événement extraordinaire. Le 13 mai prochain, nous accueillerons le premier citoyen valaisan en la personne de M. Edmond Perruchoud qui devrait accéder à ce poste prestigieux. Extraordinaire du fait qu'en l'espace de moins de 20 ans, deux Chalaisards ont siégé comme Grand Baillif de notre canton.



Dans ces circonstances, l'accent est vraiment à mettre sur la mise en valeur de notre commune et non sur la personnalité au centre de l'action. Bon nombre de personnalités politiques seront présentes à cette journée et il est de notre devoir de démontrer nos capacités d'accueil exceptionnelles.

Le protocole étatique exigé par le chef de service parlementaire Cantonal, Me Buman, se veut très organisé pour le bon déroulement d'un tel événement. Le comité de pilotage se doit donc de prendre en considération les exigences cantonales, ainsi que les desiderata de notre commune qui participe, tel le budget présenté à l'assemblée primaire de décembre passé, à raison de 150'000.-.

Parlons quelque peu du programme de la journée qui débute par la messe du St-Esprit à la Cathédrale de Sion avec la participation des sociétés de chant l'«Espérance» et la «Chanson de Vercorin» suivi au Grand Conseil valaisan par

les élections. La fanfare de la Police cantonale et l'apéro, devant le Grand Conseil, termineront cette matinée.

Des cars emmèneront ensuite les invités en direction de la halle du Tennis à Pont-Chalais où l'«Avenir» accueillera en musique les invités. Un repas traditionnel sera servi et sera agrémenté de la partie officielle sous forme de discours, chants et musique.

Dès 17h00, le cortège officiel se mettra en place pour rejoindre la zone Bozon où la société des «Accordéonistes» sera présente et accompagnera de notes la «Soupe villageoise» dont vous êtes toutes et tous conviés.

En cas de conditions météorologiques capricieuses, le comité de pilotage a mis en place une alternative qui fera partir le cortège de la place des Chevaliers jusqu'à la salle polyvalente de Chalais toujours accompagnés des accordéonistes et de la soupe.

A nous Chalaisardes et Chalaisards, la responsabilité de faire en sorte que nos hôtes d'un jour puissent garder un souvenir mémorable de leur passage et qu'il puisse diffuser une image exemplaire de notre commune.

Que la fête soit belle !

◀ Cédric Rudaz

Délégué Communal au comité de pilotage

Depuis plus de 30 ans, Jean-Michel Salamin pratique dans notre commune et assure la permanence médicale de Vercorin. Grand merci docteur !



Nouveaux bourgeois

AGRÉGATION BOURGEOISIALE

La famille Galdo habite Réchy depuis 2009. Monsieur travaille au garage du Nord à Sierre et Madame exerce une activité à temps partiel à la pharmacie Sun Store de Noës. Leur fille Maïlys fréquente la crèche à Chalais et leur fils Nils a pointé le bout de son nez le 16 janvier 2016.

Galdo est moniteur à la société de gymnastique de Chalais et pratique le hockey avec le Mustang de Bozon de Chalais. Fabienne est également membre de la société de gymnastique et apprécie la marche.

Galdo Massimo, Fabienne
et leurs enfants Maïlys et Nils



Les jeunes nouveaux citoyens, de la classe 1997, ont été reçus par le Conseil communal, en décembre 2015, pour leur promotion civique



PLAN DE SCOLARITÉ 2016 / 2017

Ouverture de l'année scolaire

3 H à 8 H : 9 h

Jeudi 18 août 2016 (matin)

1 H + 2 H : 9 h 30

Vacances

Automne	du	vendredi	21	octobre	2016	le soir
	au	lundi	7	novembre	2016	le matin
Immaculée Conception	du	mercredi	7	décembre	2016	le soir
	<i>* Ecole toute la journée, sauf 1-2H</i>					
	au	vendredi	9	décembre	2016	le matin
Noël	du	vendredi	23	décembre	2016	le soir
	au	lundi	9	janvier	2017	le matin
Carnaval	du	vendredi	24	février	2017	le soir
	au	lundi	6	mars	2017	le matin
		mercredi	12	avril	2017	
<i>* Ecole toute la journée, sauf 1-2H</i>						
Pâques	du	jeudi	13	avril	2017	le soir
	au	lundi	24	avril	2017	le matin
Ascension	du	mercredi	24	mai	2017	à midi
	au	lundi	29	mai	2017	le matin
Pentecôte	du	vendredi	2	juin	2017	le soir
	au	mardi	6	juin	2017	le matin
Fête-Dieu	du	mercredi	14	juin	2017	à midi
	au	lundi	19	juin	2017	le matin

Clôture de l'année scolaire

vendredi 23 juin 2017 (soir)

FONDATION CLÉMENTINE ET MAURICE ANTILLE

La Fondation Clémentine et Maurice Antille soutient, par des bourses et des prêts d'étude et de formation, la formation postobligatoire des jeunes bourgeois de sexe masculin.

Pour être prises en considération, les demandes doivent parvenir à l'Administration communale, impérativement avant le 30 septembre, pour l'année scolaire en cours. Les formulaires de demande sont à disposition au Secrétariat communal ou sur le site www.chalais.ch.

Finances bourgeoisiales

COMPTES 2015 ET BUDGET 2016**COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2014**

L'exercice 2015 de la bourgeoisie se boucle avec une marge d'autofinancement de 170'307 CHF. Cette marge découle des revenus qui atteignent 248'812 CHF, grâce notamment à la vente d'un terrain dans la zone de Daval pour 68'640 CHF et des charges qui atteignent 78'506 CHF.

Le compte de fonctionnement affiche quelques écarts entre le budget 2015 et les comptes, notamment pour les rubriques suivantes :

- **Entretien et surveillance des forêts** – Participation de la bourgeoisie aux travaux forestiers du Bisse de Vercorin, en collaboration avec la bourgeoisie de Grône
- **Vinification** – La bourgeoisie a acheté 1'780 bouteilles qu'elle a revendues à la Commune.
- **Droits de superficies et locations** – Un nouveau DSDP pour Créations bois Sàrl a été signé. Ce dernier étant rétroactif depuis 2014, des recettes supplémentaires pour 25'118 CHF sont comptabilisées.
- **Gain sur patrimoine financier** – Un terrain a été vendu à Eric Martin pour 68'640 CHF. La valeur d'acquisition a été portée au bilan en diminution pour 11'440 CHF.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Le budget de fonctionnement a été établi sur la base des comptes 2015. Il mérite des commentaires sur les rubriques suivantes :

- **Charges des bâtiments de Sigeroulaz** – Une étude va être commandée par le Conseil bourgeoisial pour analyser la situation des bâtiments de Sigeroulaz et pour éventuellement construire une nouvelle buvette
- **Réception** – Un montant de 5'000 CHF a été porté au budget pour la sortie des bourgeois.

Les charges prévues s'élèvent à 76'600 CHF et les revenus à 163'170 CHF. Il en résulte une marge d'autofinancement de 86'570 CHF. Après avoir procédé aux amortissements ordinaires de 70'100 CHF, l'exercice 2016 devrait se boucler avec un bénéfice de 16'470 CHF. La fortune au 31 décembre 2015 devrait s'afficher à 825'200 CHF.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2016

Les façades de la maison bourgeoisiale n'ont pas pu être renouvelées en 2015, ainsi le budget de 50'000 CHF est reporté en 2016.

PLAN FINANCIER 2017-2020

Le Conseil bourgeoisial débat actuellement de la situation des bâtiments de Sigeroulaz et notamment de la buvette de l'Étable. La prochaine assemblée primaire bourgeoisiale pourrait être amenée à prendre des décisions qui influenceront le plan financier.

ÉVITONS LE GASPILLAGE DE L'EAU POTABLE ! ARROSONS INTELLIGEMMENT !

L'arrosage devrait se faire soit tôt le matin avant 8 h ou le soir après 20 h.

Trop d'eau est inutile ; cette dernière sera perdue dans le sol et lessivera les engrais.
De plus, une trop grande fréquence de l'arrosage risque d'augmenter les problèmes phytosanitaires.

Un arrosage de 20l/cm² * (ou 2x10l) par semaine suffit largement pour une surface engazonnée.

*20l/cm² = 2 cm dans un récipient à bord droit

BOURGEOISIE DE CHALAIS		COMPTES 2015	BUDGET 2015	COMPTES 2014	BUDGET 2016
30	CHARGES DE PERSONNEL				
301.00	Conciergerie de la maison bourgeoiale	8'699.60	6'000.00	5'176.30	8'700.00
302.00	Commission bourgeoiale	0.00	500.00	0.00	
303.00	Charges sociales	768.30	400.00	395.30	800.00
		9'467.90	6'900.00	5'571.60	9'500.00
31	BIENS ET SERVICES				
314.00	Charges des immeubles	3'361.85	3'500.00	1'592.05	3'500.00
314.01	Charges maison bourgeoiale de Chalais	5'917.85	10'000.00	8'701.45	5'000.00
314.02	Charges maison bourgeoiale de Vercorin	9'020.40	2'000.00	2'005.15	1'700.00
314.03	Charges bâtiments de Sigeroulaz	3'852.35	7'000.00	14'517.00	15'000.00
314.04	Entretien et surveillance des forêts	5'000.00	0.00	0.00	0.00
314.05	Entretien et surveillance des pâturages	4'000.00	4'000.00	4'000.00	4'000.00
318.00	Réceptions	943.60	500.00	5'715.95	5'500.00
318.10	Vinification	18'101.75	15'000.00	17'518.55	15'000.00
318.20	Comptabilité et frais administratifs	7'470.40	7'000.00	7'271.35	7'500.00
319.00	Impôts et cotisations	11'467.15	5'600.00	12'586.40	10'000.00
		69'135.35	54'600.00	73'907.90	67'200.00
32	INTERETS PASSIFS				
321.00	Intérêts des dettes	-97.70	0.00	-54.52	-100.00
	TOTAL DES DEPENSES	78'505.55	61'500.00	79'424.98	76'600.00
42	REVENU DES BIENS				
423.00	Droits de superficie et locations	110'757.35	71'565.00	77'245.80	85'600.00
423.10	Locations maison bourgeoiale de Chalais	150.00	500.00	310.00	300.00
423.20	Locations maison bourgeoiale de Vercorin	30'500.00	30'500.00	30'500.00	30'500.00
423.30	Locations des bâtiments de Sigeroulaz	25'000.00	25'000.00	25'000.00	25'000.00
423.30	Abandon de créance			-15'339.05	
424.00	Gain sur patrimoine financier	57'200.00	0.00	0.00	0.00
425.00	Frais récupérés	70.35	0.00	0.40	70.00
		223'677.70	127'565.00	117'717.15	141'470.00
43	CONTRIBUTIONS				
431.00	Agrégation de nouveaux bourgeois	1'700.00	3'400.00	5'400.00	1'700.00
435.00	Vente de bois	0.00	0.00	0.00	0.00
435.10	Vente de vin	23'435.00	17'000.00	20'893.00	20'000.00
436.00	Mesures sylvicoles - entretien des forêts	0.00	0.00	0.00	0.00
452.00	Participation communale au garde forestier	0.00	0.00	0.00	0.00
		25'135.00	20'400.00	26'293.00	21'700.00
	TOTAL DES RECETTES	248'812.70	147'965.00	144'010.15	163'170.00
	MARGE D'AUTOFINANCEMENT	170'307.15	86'465.00	64'585.17	86'570.00
	BENEFICE AVANT AMORTISSEMENTS	170'307.15	86'465.00	64'585.17	86'570.00
33	AMORTISSEMENTS				
330.00	Amortissements comptables	60'500.00	60'500.00	60'500.00	60'500.00
330.00	Amortissement complémentaire (PSD)	50'000.00			
331.00	Amortissements du patrimoine	9'600.00	9'600.00	9'600.00	9'600.00
		120'100.00	70'100.00	70'100.00	70'100.00
	BENEFICE DE L'EXERCICE	50'207.15	16'365.00	-5'514.83	16'470.00
	Réfection façade MBC	0.00	50'000.00	0.00	50'000.00
	INVESTISSEMENTS NETS	0.00	50'000.00	0.00	50'000.00

BOURGEOISIE DE CHALAIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF		2014	2015
10	DISPONIBLE ET COURT TERME		
102.00	Banque Raiffeisen	87'264.59	251'085.64
		87'264.59	251'085.64
11	AVOIRS		
115.00	Débiteurs	26'587.80	54'827.80
		26'587.80	54'827.80
12	PLACEMENTS		
121.00	Titres	1.00	1.00
123.00	Terrains	335'158.00	308'718.00
123.30	Maison bourgeoisiale de Chalais	135'000.00	120'000.00
123.41	Rénovation maison bourgeoisiale de Vercorin	486'000.00	455'500.00
123.50	Bâtiments de Sigeroulaz	0.00	0.00
123.6	TVSA - prêt loyer		100'000.00
124.00	Mobilier	1.00	1.00
		956'160.00	984'220.00
13	ACTIFS TRANSITOIRES		
139.00	Actifs transitoires	111'159.45	24'916.55
		111'159.45	24'916.55
14	INVESTISSEMENTS PROPRES		
140.00	Alpages et pâturages	1.00	1.00
141.00	Forêts	76'800.00	67'200.00
		76'801.00	67'201.00
TOTAL DE L'ACTIF		1'257'972.84	1'382'250.99
PASSIF		2014	2015
21	DETTES A COURT TERME		
210.00	Banque Raiffeisen	0.00	0.00
		0.00	0.00
22	DETTES A LONG TERME		
220.01	Raiffeisen - Emprunt	0.00	0.00
220.02	Raiffeisen - Emprunt 2007	0.00	0.00
230.00	Prêt communal pour maison Vercorin	486'000.00	455'500.00
		486'000.00	455'500.00
24	PROVISIONS		
240.00	Provisions pour perte sur débiteurs		50'000.00
			50'000.00
25	PASSIFS TRANSITOIRES		
259.00	Passifs transitoires et créanciers	31'864.75	86'435.75
		31'864.75	86'435.75
28	FINANCEMENTS SPECIAUX		
280.00	Fonds forestier	4'609.40	4'609.40
		4'609.40	4'609.40
29	FORTUNE		
290.00	Fortune nette au 1er janvier	741'013.52	735'498.69
291.00	Variation de fortune	-5'514.83	50'207.15
		735'498.69	785'705.84
TOTAL DU PASSIF		1'257'972.84	1'382'250.99

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DÉCHETTERIES



Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, frigos, ferraille et déchets végétaux.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Place des Ecoles 2, 3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
chalais@chalais.ch
www.chalais.ch



Horaires

Déchetterie intercommunale des Etreys

	Toute l'année
Lundi	14 h à 17 h
Mercredi	9 h à 12 h / 14 h à 19 h
Samedi	9 h à 12 h / 14 h à 17 h

Déchetterie de Vercorin

	Eté / dès le 15 mars	Hiver / dès le 1 ^{er} novembre
Lundi	16 h à 19 h	
Mercredi	16 h à 19 h	13 h à 15 h
Samedi	10 h à 12 h / 13 h à 15 h	10 h à 12 h

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE (NOMBRE D'HABITANTS AU 1^{ER} JANVIER)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Commune	3057	3057	3135	3181	3207	3226	3365	3405	3372
Chalais	1065	1069	1096	1099	1110	1109	1163	1167	1126
Réchy	1308	1311	1330	1348	1350	1379	1419	1444	1470
Briey	99	105	106	134	139	143	148	154	154
Vercorin	585	587	603	600	608	595	635	640	622

